

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'YONNE
DÉPARTEMENT DE LA NIEVRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PUISAYE-FORTERRE

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le onze juillet à neuf heures, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis dans la salle des sports de la commune de Saint Fargeau, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse en date du sept juillet deux mil vingt, qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI.

Présents ou représentés :

ABRY Gilles - Titulaire	HERMIER Bernadette - Titulaire
ANDRÉ Dominique - Titulaire	JACQUET Luc - Titulaire
ARDUIN Noël - Titulaire	JACQUOT Brigitte - Titulaire
BEAUJARD Maryse - Titulaire	JARD Nathalie - Titulaire
BECKER Cécile - Titulaire	JASKOT Richard - Suppléant
BILLEBAULT Jean-Michel - Titulaire	JAVON Fabienne - Titulaire
BOISARD Jean-François - Titulaire	JOURDAN Brice - Titulaire
BOURGES Danny - Titulaire	KOTOVTCHIKHINE Michel - Titulaire
BROUSSEAU Chantal - Titulaire	LEGER Jean-Marc - Titulaire
BUTTNER Patrick - Titulaire	LEPRÉ Sandrine - Titulaire
CHANTEMILLE Sophie - Titulaire	LHOTE Mireille - Titulaire
CHARPENTIER Dominique - Titulaire	MACCHIA Claude - Titulaire
CHOUBARD Nadia - Titulaire	MAHON Jean - Titulaire
CONTE Claude - Titulaire	MASSÉ Jean - Titulaire
CORDE Yohann - Titulaire	MAURY Didier - Titulaire
CORDET Yannick - Titulaire	MENARD Elodie - Titulaire
CORDIER Catherine – Titulaire	MILLOT Claude - Titulaire
COUET Micheline - Titulaire	MORISSET Dominique - Titulaire
DA SILVA MOREIRA Paulo - Titulaire	PAURON Éric - Titulaire
D'ASTORG Gérard - Titulaire	PERRIER Benoît - Titulaire
DAVEAU Max - Titulaire	PICARD Christine - Titulaire
DEMERSSEMAN Gilles - Titulaire	POUILLOT Denis - Titulaire
DENIS Pierre - Titulaire	PRIGNOT Roger - Titulaire
DENOS Jean-Claude - Titulaire	RAMEAU Etienne - Titulaire
DESNOYERS Jean - Titulaire	RENAUD Patrice - Titulaire
DROUHIN Alain - Titulaire	REVERDY Chantal - Titulaire
DUFOUR Vincent - Titulaire	REVERDY Gilles - Titulaire
FERRON Claude - Titulaire	RIGAULT Jean-Michel - Titulaire
FOIN Daniel - Titulaire	SALAMOLARD Jean-Luc - Titulaire
FOUCHER Gérard - Titulaire	SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe - Titulaire
FOUQUET Yves - Titulaire	SIMON Jean-Luc - Suppléant
FOURNIER Jean-Claude - Titulaire	THIENPONT Virginie - Titulaire
GERMAIN Robert - Titulaire	VANDAELE Jean-Luc – Titulaire
GIROUX Jean-Marc - Titulaire	VANHOUCHE André - Titulaire
GROSJEAN Pascale - Titulaire	VIGOUROUX Philippe - Titulaire
GUILLAUME Philippe - Titulaire	WLODARCZYK Monique - Titulaire
HABAY BARBAULT Céline - Titulaire	XAINTE Arnaud - Titulaire

Délégués titulaires excusés : CHEVALIER Jean-Luc (suppléant M. SIMON), HOUBLIN Gilles (pouvoir à M. VIGOUROUX), LOURY Jean-Noël (pouvoir à M. CORDET), MOISSETTE Bernard (pouvoir à M. DAVEAU), RAVERDEAU Chantal (pouvoir à M. GERMAIN), REBAI Morad (pouvoir à M. JASKOT), VUILLERMOZ Rose-Marie (pouvoir à M. ABRY).

Secrétaire de Séance : JARD Nathalie

Effectif légal du conseil communautaire : 80
Nombre de membres en exercice : 79
Nombre de présents : 74
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votants : 79

Ordre du jour :

1) Installation du conseil communautaire

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Daniel Foin, conseiller communautaire le plus âgé (en application de l'article L. 5211-9 du CGCT), qui a déclaré les membres du conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Mme Nathalie Jard a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (art. L. 2121-15 du CGCT).

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2) Désignation des assesseurs et du secrétaire de séance

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs, Mme Sophie Chantemille et M. Gilles Abry.

3) Election du président sous la présidence du doyen de séance

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par le conseil communautaire. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller communautaire a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Élection du Président :

Candidats : Jean-François BOISARD et Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : soixante-dix-neuf (79)
- Nombre de bulletins : soixante-dix-neuf (79)
- Bulletins blancs : quatre (4)
- Bulletins nuls : zéro (0)
- Suffrage exprimés : soixante-quinze (75)
- Majorité absolue : trente-huit (38)

Résultat des votes :

Jean-François Boisard : vingt-cinq (25)
Jean-Philippe Saulnier-Arrighi : cinquante (50)

Monsieur Jean-Philippe Saulnier-Arrighi, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président, et a été installé.

Monsieur Jean-Philippe Saulnier-Arrighi a déclaré accepter d'exercer cette fonction et assure la présidence de l'Assemblée.

4) Détermination du nombre de vice-présidents

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité, a décidé de fixer à 11 le nombre de vice-présidents de la communauté de communes de Puisaye Forterre.

5) Elections des vice-présidents

Election du 1^{er} Vice-président :

Le Président indique que ce Vice-président aura en charge les Finances.

Candidat : Jean-Luc VANDAELE

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a remis au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 79
- Bulletins blancs : 16
- Bulletins nuls : 5
- Suffrage exprimés : 58
- Majorité absolue : 30

Ont obtenu :

Noël ARDUIN	1 voix
Jean-François BOISARD	1 voix
Jean-Luc VANDAELE	56 voix

M. Jean-Luc VANDAELE ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 1er Vice-président et est installé dans ses fonctions.

Mme Micheline Couet quitte la séance et donne pouvoir à Mme Chantemille.

Mme Chantal Brousseau quitte la séance et donne pouvoir à M. Patrick Buttner.

Election du 2^{ème} Vice-président :

Le Président indique que ce Vice-président aura en charge le Tourisme.

Candidat : Jean-Michel RIGAULT

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a remis au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 79
- Bulletins blancs : 18
- Bulletins nuls : 4
- Suffrage exprimés : 57
- Majorité absolue : 29

Ont obtenu :

Jean-François BOISARD	1 voix
Pascale GROSJEAN	2 voix
Jean-Michel RIGAULT	54 voix

M. Jean-Michel RIGAULT ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 2^{ème} Vice-président et est installé dans ses fonctions.

M. Noël Arduin quitte la séance.

M. Philippe Guillaume quitte la séance et donne pouvoir à M. Éric Pauron.

Election du 3^{ème} Vice-président :

Le Président indique que ce Vice-président aura en charge la petite enfance.

Candidat : Christine PICARD

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a remis au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 78
- Bulletins blancs : 19
- Bulletins nuls : 3
- Suffrage exprimés : 56
- Majorité absolue : 29

Ont obtenu :

Nadia CHOUARD	1 voix
Catherine CORDIER	3 voix

Elodie MÉNARD	1 voix
Christine PICARD	51 voix

Mme Christine PICARD ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 3ème Vice-présidente et est installée dans ses fonctions.

Election du 4^{ème} Vice-président :

Le Président indique que ce Vice-président aura en charge l'enfance, la jeunesse et les sports.

Candidat : Catherine CORDIER

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a remis au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 78
- Bulletins blancs : 13
- Bulletins nuls : 3
- Suffrage exprimés : 62
- Majorité absolue : 32

Ont obtenu :

Catherine CORDIER	61 voix
Fabienne JAVON	1 voix

Mme Catherine CORDIER ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 4ème Vice-présidente et est installée dans ses fonctions.

Mme Fabienne Javon quitte la séance et donne pouvoir à M. Arnaud Xainte.

Election du 5^{ème} Vice-président :

Le Président indique que ce Vice-président aura en charge l'environnement et les circuits de proximité.

Candidat : Dominique MORISSET

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a remis au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 78
- Bulletins blancs : 17
- Bulletins nuls : 4
- Suffrage exprimés : 57
- Majorité absolue : 29

Ont obtenu :

Jean MASSÉ	1 voix
Dominique MORISSET	56 voix

M. Dominique MORISSET ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 5ème Vice-président et est installé dans ses fonctions.

*Mme Mireille Lhote quitte la séance et donne pouvoir à Mme Nadia Choubard.
M. Benoît Perrier quitte la séance et donne pouvoir à M. Jean Desnoyers.*

Election du 6ème Vice-président :

Le Président indique que ce Vice-président aura en charge la voirie, la filière bois, l'aménagement de la voie verte et Gemapi.

Candidat : Claude MILLOT

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a remis au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 78
- Bulletins blancs : 18
- Bulletins nuls : 7
- Suffrage exprimés : 53
- Majorité absolue : 27

Ont obtenu :

Max DAVEAU	2 voix
Claude MILLOT	51 voix

M. Claude MILLOT ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 6ème Vice-président et est installé dans ses fonctions.

M. Vincent Dufour quitte la séance et donne pouvoir à Mme Bernadette Hermier.

Election du 7ème Vice-président :

Le Président indique que ce Vice-président aura en charge le patrimoine et les travaux.

Candidat : Philippe VIGOUROUX

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a remis au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 78
- Bulletins blancs : 16
- Bulletins nuls : 6
- Suffrage exprimés : 56
- Majorité absolue : 29

Ont obtenu :

Jean-Michel BILLEBAULT	1 voix
Alain DROUHIN	1 voix
Philippe VIGOUROUX	54 voix

M. Philippe VIGOUROUX ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 7ème Vice-président et est installé dans ses fonctions.

Mme Céline Habay-Barbault quitte la séance et donne pouvoir à M. Alain Drouhin.

M. Claude Conte quitte la séance et donne pouvoir à M. Yohann Corde.

Mme Virginie Thienpont quitte la séance et donne pouvoir à M. Jean-Luc Salamolard.

Election du 8ème Vice-président :

Le Président indique que ce Vice-président aura en charge la culture et l'EMDTPF.

Candidat : Pascale GROSJEAN

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a remis au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 78
- Bulletins blancs : 20
- Bulletins nuls : 5
- Suffrage exprimés : 53
- Majorité absolue : 27

Ont obtenu :

Jean-Michel BILLEBAULT	1 voix
Alain DROUHIN	1 voix
Pascale GROSJEAN	51 voix

Mme Pascale GROSJEAN ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 8ème Vice-présidente et est installée dans ses fonctions.

Election du 9^{ème} Vice-président :

Le Président indique que ce Vice-président aura en charge la santé.

Candidat : Patrick BUTTNER

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a remis au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 78
- Bulletins blancs : 10
- Bulletins nuls : 2
- Suffrage exprimés : 66
- Majorité absolue : 34

Ont obtenu :

Jean-Michel BILLEBAULT	2 voix
Patrick BUTTNER	61 voix
Paulo DA SILVA MOREIRA	3 voix

M. Patrick BUTTNER ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 9^{ème} Vice-président et est installé dans ses fonctions.

M. Jean-Michel Billebault quitte la séance et donne pouvoir à Mme Cécile Becker.

Election du 10^{ème} Vice-président :

Le Président indique que ce Vice-président aura en charge les déchets, la mobilité et l'aménagement du territoire (urbanisme et habitat).

Candidat : Jean-Luc SALAMOLARD

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a remis au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 78
- Bulletins blancs : 17
- Bulletins nuls : 7
- Suffrage exprimés : 54
- Majorité absolue : 28

Ont obtenu :

Noël ARDUIN	1 voix
Daniel FOIN	1 voix

Dominique MORISSET	2 voix
Jean-Luc SALAMOLARD	50 voix

M. Jean-Luc SALAMOLARD ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 10ème Vice-président et est installé dans ses fonctions.

Election du 11^{ème} Vice-président :

Le Président indique que ce Vice-président aura en charge les ressources humaines.

Candidat : Jean-Marc GIROUX

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a remis au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 78
- Bulletins blancs : 17
- Bulletins nuls : 5
- Suffrage exprimés : 56
- Majorité absolue : 29

Ont obtenu :

Jean-Marc GIROUX	55 voix
Elodie MENARD	1 voix

M. Jean-Marc GIROUX ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 11ème Vice-président et est installé dans ses fonctions.

6) Détermination du nombre des autres membres du bureau

Le conseil communautaire a décidé de ne pas étendre le bureau à d'autres membres. Le Président et les Vice-Présidents seront seuls membres du bureau.

7) Elections des autres membres du bureau

Le bureau étant composé du Président et des vice-présidents uniquement, il n'y a pas lieu d'élire d'autres membres.

8) Lecture de la Charte de l' élu local conformément à la Loi n°2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice par les élus locaux de leur mandat

Le Président donne lecture de la charte de l' élu local.

« 1. L' élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

2. *Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.*
3. *L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.*
4. *L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.*
5. *Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.*
6. *L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.*
7. *Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions. »*

Le Président informe les délégués que le prochain conseil communautaire se tiendra le 23 juillet 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 13h20.